

# L'ASSOCIATION

JOURNAL D'ECONOMIE SOCIALE

ORGANE OFFICIEL DE LA "CATHOLIC MUTUAL BENEFIT ASSOCIATION."



Notre collaborateur JUSTIN présente aujourd'hui à nos lecteurs l'introduction d'une étude ayant pour fin de faire connaître l'histoire de fondation, le passé, les progrès accomplis, les avantages présents, les espérances d'avenir de cette puissante et secourable association qui se nomme la C. M. B. A., *Catholic Mutual Benefit Association*.

JUSTIN voile sous son nom de plume quelqu'un qui n'est pas le premier venu : il est aujourd'hui l'un des membres les mieux en vue de la C. M. B. A. par ses états de service et son incontestable dévouement, et il figure à bon droit au rang des hauts dignitaires. C'est donc avec une plume qu'il annonce vient d'une plume fort autorisée à traiter la question qui en est le sujet.

Voici donc le moment très opportun pour tous les membres de la C. M. B. A. de s'abonner à notre journal *Association*, organe OFFICIEL français de leur société. Bien plus, ils devront faire de la propagande en sa faveur, s'ils ont véritablement à cœur l'extension et le progrès de leur société, car il n'y a certes pas de propagande plus efficace pour une société elle-même que la propagande faite en faveur d'un journal qui a mission officielle de la faire connaître, respecter et aimer. Un journal serait impuissant à soutenir seul les intérêts d'une société, et tout naturellement le journal *Association* qui, dans chacun de ses numéros, consacre plusieurs colonnes à des matières qui sont d'un intérêt tout spécial pour la C. M. B. A. s'attend à recevoir aide et appui de chacune des Branches et de chacun des membres de chacune des Branches de la C. M. B. A.

Le prix de l'abonnement au journal *Association* n'est seulement que de \$0.50 par an, pour chaque abonné d'une branche

ments, dont plusieurs encore inédits, sur la fondation et les progrès de la C. M. B. A. Un exposé de son système administratif, et un résumé de ce qu'elle a fait dans ses quatorze années d'existence. Ce seront là les trois grandes divisions de mon travail :

- 1o. Origine et but de la C. M. B. A.
- 2o. Son administration.
- 3o. Ses progrès et son œuvre

JUSTIN.

## La Question du Jour

RESTERONS-NOUS FRANÇAIS

(suite)

II

Lorsqu'en 1872, nous écrivions pour le *Courrier du Canada* une série d'articles sur l'avenir de la race française en Amérique ; lorsqu'en 1875 nous présentions au public la même étude, reprise et plus développée, dans notre brochure *Le Canada Français et la Providence*, nous disions que le catholicisme assure le mieux la vitalité des peuples, que c'est lui qui donne le plus fier essor aux légitimes aspirations nationales, et qu'il est le plus sûr soutien et le plus ferme rempart du patriotisme. Et pour démontrer cette thèse dont nous avons toujours tenu à cœur le triomphe, nous appelions en témoignage la conduite de Dieu manifestée dans l'histoire de l'ancien peuple juif, et cela sans commettre d'anachronisme, puisque avec les auteurs les mieux autorisés et l'Eglise elle-même, nous considérons l'Ancien Testament comme le vestibule du Nouveau, le peuple de Dieu comme le précurseur du peuple du Christ, la Bible comme l'annonce et la préparation de l'Evangile. Puis, après avoir indiqué à traits rapides la mission divine de l'Eglise dans le monde, nous rappelions qu'aux

che le témoignage autorisé d'un homme éminent qui ne figure pas dans les rangs du catholicisme, et qui pourtant salue de loin l'Eglise comme l'arche de vie des nations. Lisons ce que cet homme, étranger à nos croyances, a écrit à M. Faucher de Saint-Maurice. Recueillons-nous, car c'est Onésime Reclus, le grand géographe, qui parle :

" Je crois très fermement à votre victoire " en Amérique : vous avez une fécondité " supérieure ; vous avez plus de traditions " et de meilleures que vos voisins ; enfin, " bien que PROTESTANT, j'estime que le catho- " licisme sincère chez un peuple est un brevet " de LONGEVITÉ. Le protestantisme, simple " négation, n'est au fond qu'un émiettement : " les nations qui s'y fient seront un jour " honteuses de leur chute. Puis quand vous " aurez plus de nombre, le catholicisme " pourra vous aider à amalgamer peu à peu " les catholiques d'autres origines qui vous " entourent. "

Si quelqu'un pouvait prétexter que M. Onésime Reclus est un Français, et qu'à ce titre il a voulu oublier qu'il est protestant pour avoir l'occasion de dire un mot généreux du cœur à des catholiques de son sang, nous pourrions de nouveau recourir à M. Faucher de Saint-Maurice qui, dans la première de ces savantes conférences que contient sa brochure, cite encore le témoignage de M. Farnham, un quaker et un yankee. Au cours d'une étude que celui-ci a publiée dans le *Harper's Magazine*, on peut lire ce qui suit :

" Après la cession de 1760, la société " française était en désarroi. Le patriotisme, " me, le zèle, l'influence conservatrice de " l'EGLISE CATHOLIQUE ont tenu les Cana- " diens français. Ils en ont fait un peuple " uni et exclusif jusqu'à ce jour. "

Honneur, et surtout reconnaissance au CLERGÉ, car c'est à lui que la nationalité canadienne-française est redevable de son existence distincte et de ses aspirations courageuses vers les plus sublimes sommets de l'avenir. Il poursuit sa tâche : il la continuera dans l'avenir. Demeurons unis et dociles, à l'ombre du drapeau qu'il main-

" voir, le juste orgueil—the just national " pride—le sentiment de ses habitants. "

(à suivre)

## UN DISCOURS

Au banquet donné au Saint-Louis, en l'honneur de Mgr le comte de Paris et de Mgr le duc d'Orléans, l'honorable juge Routhier a répondu à la saute de la France par un discours qui lui a valu, au sortir du banquet, une ovation de l'auditoire que le prince des orateurs canadiens avait électrisé quelques instants auparavant. Nous regrettons que l'espace de *l'Association* ne permette pas la reproduction entière de ce chef-d'œuvre d'éloquence, mais nous allons au moins en citer la magistrale péroraison :

" Et maintenant, messieurs nos hôtes, permettez-moi de vous confier un message pour notre ancienne mère-patrie. Plusieurs de vous vont la revoir, et quant à ceux qui n'y peuvent rentrer, leurs voix sont assez puissantes pour lui parler de loin.

" Dites-lui que nous l'aimons toujours, et que nous nous efforçons de développer les dons que nous avons reçus d'elle, que nous avons au cœur le double enthousiasme du patriote et du chrétien ; que nous sentons couler dans nos veines le sang noble et généreux qui féconde les patries et qui enfante les héros, et que sous les humbles dehors de la faiblesse et de la pauvreté, nous possédons les énergies de bronze qui font les races fortes et qui conquièrent l'avenir. Dites-lui que nous avons une confiance absolue dans nos destinées.

" Vous savez que Dieu, voulant faire de Jacob le père d'une grande race, lui imposa comme épreuve de combattre toute une nuit contre un ange, et que cet ange ne put vaincre Jacob. Eh ! bien, messieurs, notre race a subi une épreuve de même nature : elle a lutté toute une nuit—la nuit qui a suivi la conquête—contre un peuple dont le nom primitif rappelle celui des anges, et les Anglais n'ont pu nous vaincre ; mais quand la nuit a fait place à

qu'il annonce vient d'une plume fort autorisée à traiter la question qui en est le sujet.

Voici donc le moment très opportun pour tous les membres de la C. M. B. A. de s'abonner à notre journal *l'Association*, organe OFFICIEL français de leur société. Bien plus, ils devront faire de la propagande en sa faveur, s'ils ont véritablement à cœur l'extension et le progrès de leur société, car il n'y a certes pas de propagande plus efficace pour une société elle-même que la propagande faite en faveur d'un journal qui a mission officielle de la faire connaître, respecter et aimer. Un journal serait impuissant à soutenir seul les intérêts d'une société, et tout naturellement le journal *l'Association* qui, dans chacun de ses numéros, consacre plusieurs colonnes à des matières qui sont d'un intérêt tout spécial pour la C. M. B. A. s'attend à recevoir aide et appui de chacune des Branches et de chacun des membres de chacune des Branches de la C. M. B. A.

Le prix de l'abonnement au journal *l'Association* n'est seulement que de \$0.50 par an pour chaque abonné d'une branche qui nous fournit une liste d'au moins VINGT-CINQ abonnés.

## ETUDE SUR LA C. M. B. A.

### INTRODUCTION

En présentant aux lecteurs de *l'Association* une étude sur l'Association Catholique de Secours Mutuels, j'ai le désir d'être utile à cette belle et grande société, comme aussi de rendre un service à mes compatriotes.

La C. M. B. A., malheureusement, n'est pas assez connue. L'on ne sait pas assez ce qu'elle est, ce qu'elle a fait, ce qu'elle est appelée à faire. L'on ne sait pas assez combien est grand et noble le but qu'elle poursuit. Dans toutes les villes, dans toutes les paroisses de notre cher Canada, devraient exister des ramifications d'une telle société qui non seulement offre à ses membres les avantages d'une assurance des plus économiques et des plus sûres ; mais qui, encore, hautement, fièrement, porte l'étendard de la foi. Sous l'égide de l'Eglise, notre mère, forte de la bénédiction que Sa Sainteté Léon XIII a bien voulu lui accorder, la C. M. B. A. est appelée à jouer un grand rôle.

Je veux donc être utile à la C. M. B. A. en la faisant connaître au public, en fournissant à ses membres des renseignements dont ils pourront avantageusement faire usage pour la propager.

Je veux être utile à mes compatriotes en leur faisant voir les avantages extraordinaires que leur offre cette société.

J'essaierai aussi de faire voir l'esprit chrétien qui, toujours, a présidé à ses agissements.

Cette étude contiendra des renseigne-

Lorsqu'en 1872, nous écrivions pour le *Courrier du Canada* une série d'articles sur l'avenir de la race française en Amérique ; lorsqu'en 1875 nous présentions au public la même étude, reprise et plus développée, dans notre brochure *Le Canada Français et la Providence*, nous disions que le catholicisme assure le mieux la vitalité des peuples, que c'est lui qui donne le plus fier essor aux légitimes aspirations nationales, et qu'il est le plus sûr soutien et le plus ferme rempart du patriotisme. Et pour démontrer cette thèse dont nous avons toujours tenu à cœur le triomphe, nous appelions en témoignage la conduite de Dieu manifestée dans l'histoire de l'ancien peuple juif, et cela sans commettre d'anachronisme, puisque avec les auteurs les mieux autorisés et l'Eglise elle-même, nous considérons l'Ancien Testament comme le vestibule du Nouveau, le peuple de Dieu comme le précurseur du peuple du Christ, la Bible comme l'annonce et la préparation de l'Evangile. Puis, après avoir indiqué à traits rapides la mission divine de l'Eglise dans le monde, nous rappelions qu'aux sombres jours de la cession du Canada à l'Angleterre et longtemps après, le clergé catholique fut l'unique sauvegarde, même des intérêts civils, de nos ancêtres ; que par son dévouement, il opposa une borne infranchissable aux tentatives d'envahissement de l'ennemi ; qu'il fut la tour d'airain, l'arche sacrée qui mit à l'abri les traditions transmises jusqu'aux présentes générations, et que celles-ci conservent avec un soin jaloux pour les générations de l'avenir. Nous lui rendions encore hommage, parce qu'il avait été le guide, l'instituteur des hommes éminents qui, dans la presse et dans les parlements, avaient revendiqué les droits de leur nationalité avec une énergie longtemps contrariée, mais enfin triomphante.

Le clergé fut, il est encore l'éducateur politique des chefs de notre race, et plusieurs (hélas ! pourquoi faut-il qu'il y ait des exceptions !) font honneur à leur maître. Il y a quatorze ans, nous citions des noms ; nous pourrions citer aujourd'hui, sans préjudice pour d'autres, le nom d'un homme que son éminente position de premier ministre de la province de Québec, ses états distingués de service, son zèle pour la cause de l'instruction publique, sa foi enthousiaste en la grandeur future de sa nationalité, et les éclatants honneurs qu'il a reçus de la Cour de Rome, imposent au respect de la race qu'il représente. Pour ceux de nos compatriotes qui ont la mémoire du cœur, et qui ont lu l'éloquente réponse de l'honorable M. Mercier aux attaques de l'association des *Equal Rights* contre le clergé et les communautés religieuses, la mention que nous faisons de son nom paraîtra avoir ici sa place toute naturelle.

Qui pourrait nous reprocher, avec le moindre semblant de raison, de faire trop large la part de bienfaisante influence exercée par le catholicisme sur le présent et l'avenir des peuples ? Grâce à la brochure de M. Faucher de Saint-Maurice, nous aurions l'avantage d'opposer à un tel repro-

Si quelqu'un pouvait prétexter que M. Onésime Reclus est un Français, et qu'à ce titre il a voulu oublier qu'il est protestant pour avoir l'occasion de dire un mot généreux du cœur à des catholiques de son sang, nous pourrions de nouveau recourir à M. Faucher de Saint-Maurice qui, dans la première de ces savantes conférences que contient sa brochure, cite encore le témoignage de M. Farnham, un quaker et un yankee. Au cours d'une étude que celui-ci a publiée dans le *Harper's Magazine*, on peut lire ce qui suit :

“Après la cession de 1760, la société française était en désarroi. Le patriotisme, le zèle, l'influence conservatrice de l'EGLISE CATHOLIQUE ont tenu les Canadiens français. Ils en ont fait un peuple uni et exclusif jusqu'à ce jour.”

Honneur, et surtout reconnaissance au CLERGÉ, car c'est à lui que la nationalité canadienne-française est redevable de son existence distincte et de ses aspirations courageuses vers les plus sublimes sommets de l'avenir. Il poursuit sa tâche ; il la continuera dans l'avenir. Demeurons unis et dociles, à l'ombre du drapeau qu'il maintient droit et ferme. Quel immense chemin parcouru, quelles victoires, quelles conquêtes, depuis cent ans, et même seulement depuis un demi-siècle ! Les Canadiens-français n'ont plus de raison de mettre un frein à leurs espérances, à leurs ambitions et ils sont en voie de réaliser dans un avenir prochain les vœux exprimés, au mois de juillet 1878, par le gouverneur-général du Canada, le comte de Dufferin faisant ses adieux à l'Assemblée Législative, et que nous trouvons encore reproduits dans la savante étude de M. Faucher de Saint-Maurice :

“Mes plus ardents désirs pour cette province ont été de voir sa population française jouer le rôle si admirablement rempli par la France en Europe.

“Arrachez de l'histoire de l'Europe les pages brillantes qui rappellent les exploits de la France ; retranchez du trésor de la civilisation européenne la part que la France y a apportée ; et quel vide énorme n'aurez-vous pas ?”

M. Faucher de Saint-Maurice raconte qu'il signala ces remarquables paroles dans une étude intitulée *Lord Dufferin et le Canada français*, et que le lendemain il reçut une lettre du comte de Dufferin le remerciant par les lignes suivantes :

“Je suis charmé de voir que l'allusion que je viens de faire au rôle réservé à la population française, en ce pays, s'accorde avec le sentiment de la population canadienne. Je puis vous assurer qu'elle ne m'a pas été dictée par aucune politesse de convention, mais bien par la conviction la plus profonde, la plus forte. Je crois que non-seulement la politique du gouvernement impérial sera de toujours conserver intacts les droits et les privilèges du Bas-Canada, tels qu'ils lui ont été concédés dès l'origine, mais encore qu'elle s'appliquera à cultiver, à développer, par tous les moyens en son pou-

permettez-moi de vous confier un message pour notre ancienne mère-patrie. Plusieurs de vous vont la revoir, et quant à ceux qui n'y peuvent rentrer, leurs voix sont assez puissantes pour lui parler de loin.

“Dites-lui que nous l'aimons toujours, et que nous nous efforçons de développer les dons que nous avons reçus d'elle, que nous avons au cœur le double enthousiasme du patriote et du chrétien ; que nous sentons couler dans nos veines le sang noble et généreux qui féconde les patries et qui enfante les héros, et que sous les humbles dehors de la faiblesse et de la pauvreté, nous possédons les énergies de bronze qui font les races fortes et qui conquièrent l'avenir. Dites-lui que nous avons une confiance absolue dans nos destinées.

“Vous savez que Dieu, voulant faire de Jacob le père d'une grande race, lui imposa comme épreuve de combattre toute une nuit contre un ange, et que cet ange ne put vaincre Jacob. Eh ! bien, messieurs, notre race a subi une épreuve de même nature : elle a lutté toute une nuit—la nuit qui a suivi la conquête—contre un peuple dont le nom primitif rappelle celui des anges, et les Anglais n'ont pu nous vaincre ; mais quand la nuit a fait place à l'aurore, la lutte a cessé, car les combattants se sont reconnus et réconciliés.

“Fasse le ciel que cette lutte ne recommence jamais, et que nous puissions toujours fraterniser comme ce soir, en buvant à la glorieuse patrie de nos hôtes.

“Messieurs, à la France !”

### CONGRES CORPORATIFS

(La Voix de l'Ouvrier, Bruxelles)

Il vient de se tenir en Autriche une série d'assemblées générales d'un caractère exclusivement professionnel qui montre quelle extension considérable prend le mouvement de reconstitution corporative.

Au congrès des cordonniers tenu dans la capitale de l'empire il y avait 54 délégués des provinces représentant 34 villes ; Vienne et ses faubourgs étaient représentés par 25 délégués.

Au congrès des menuisiers et des ébénistes assistaient 27 délégués étrangers à la ville de Vienne, ils représentaient dix-huit villes différentes.

Au congrès des tourneurs, qui renfermait dix-sept spécialités, appartenant toutes à ce métier, dix-sept différentes villes étaient représentées. L'Allemagne et la Roumanie avaient envoyé également des délégués. Le chiffre des délégués au congrès des chapeliers n'était pas encore connu, mais un des journaux viennois dit que le chiffre sera supérieur à quarante. A ce congrès aussi, assistaient des délégués allemands dans leur pays.

Les délibérations de ces congrès ont prouvé que ces corporations sont déjà pleines de vitalité. On a décidé la création de sections dans toutes les villes

de les relier ensuite par fédérations provinciales et de créer ensuite une vaste fédération qui devra englober toutes les organisations ouvrières. Ce sont les organisations de Vienne qui ont été chargées d'élaborer les statuts fédératifs qui doivent régir les organisations qui existent déjà.

En outre il a été décidé que les organisations ne devaient pas seulement renfermer des hommes, mais qu'il fallait aussi accepter l'élément féminin et les personnes auxiliaires occupées dans ces différents métiers. C'est surtout au congrès des chapeliers que la discussion sur cette question a été vive.

### Un bienfaiteur des ouvriers

(La Voix de l'Ouvrier, Bruxelles)

M. Pierre de Ramondenc, décédé à Nice le 3 février dernier, a légué, par testament déposé chez M. Suetto, notaire de cette ville, une somme de 300,000 francs aux orphelins âgés de moins de quinze ans, enfants d'ouvriers tués dans les mines dans la période du 3 février 1887 au 2 février 1890.

Voici le passage que cet homme de bien inscrit dans son testament à ce legs important :

— Je donne et lègue une somme de trois cent mille francs aux orphelins âgés de moins de quinze ans des ouvriers tués dans les mines, dans les trois dernières années qui ont précédé mon décès.

« Ce legs sera remis, par mon notaire universel, au ministre des travaux publics, que je charge de le distribuer de la manière ci-après indiquée, et que j'institue aussi mon exécuteur testamentaire investi de la saisie mobilière, conjointement au ministre de la guerre.

« On fera le calcul de la somme d'années que représentent tous les orphelins réunis pour atteindre l'âge de quinze ans. Les trois cent mille francs divisés par cette somme d'années donneront la valeur d'une part du legs, et on donnera à chacun autant de parts, qu'ils auront d'années à accomplir pour atteindre quinze ans révolus. Ainsi un orphelin dans le cours de sa première année recevra quinze parts, et un dans le cours de sa quinzième année recevra une part.

« Pour éviter des oublis dans la liste des ayants droit, je prie l'exécuteur testamentaire d'obtenir des journaux à cinq centimes, de Paris, l'insertion d'un

construction et frais de premier établissement), et ce, en s'adressant à des locataires payant un loyer variant de 150 à 3000 francs nets. Toutes les charges, telles que l'impôt foncier, les portes et fenêtres, les eaux, la vidange, les égouts, le balayage et les dépenses d'entretien, ne devront pas peser sur le loyer, mais être acquittées par la propriété.

### TRISTE REVELATION

Le Travailleur recommande à tous les patriotes la lecture d'une lettre que M. A. Bourbonnière lui adresse de Détroit, Mich. On sait que ce monsieur, visite en ce moment les centres de l'Ouest dans l'intérêt du *Guide Français*. Nous nous permettons d'extraire de son épître ce qui suit, et d'en recommander, nous aussi, la lecture aux plus patriotes de nos lecteurs :

« Il y a cependant encore un grand nombre de nos compatriotes dont les noms sont changés, défigurés, presque impossibles à reconnaître, et il faut réellement de la bonne volonté, de la persévérance, je dirai même du dévouement, pour ne pas faiblir à la tâche de réunir convenablement les différentes branches de commerce et d'industries qu'ils exploitent tous très avantageusement.

« Ce serait trop long de vous signaler les noms même des notables de chacun de ces centres.

« Je me bornerai donc à vous dire qu'à Montpellier, Vt., où la législature du Vermont siège depuis le premier octobre, j'ai trouvé trois Canadiens qui ont été élus aux dernières élections. Ce sont M. H. S. Daniels, représentant de Stannard, rep.; M. H. S. Fleury, rep., représentant de Isle LaMotte; M. Frs. Jubell, dém., représentant de Colchester. Seulement nos trois bonshommes parlent peu ou point le français et sont *methodistes* ! »

Voilà les funestes résultats de la perte de notre foi.—Le *New-York Canada*.

### PROGRES SOCIAL

Le congrès d'aliénistes qui s'est tenu à Berne au mois d'août dernier a formulé la constatation la plus tristement concluante contre « notre fin de siècle. »

C'est l'extension incessante de la folie.

Marchand, sur proposition de l'honorable premier ministre secondé par l'honorable M. Shehyn, trésorier provincial.

« Il n'est pas dans les traditions de cette chambre, » a dit l'honorable premier ministre, « d'accorder aux présidents ce que l'on appelle un second terme d'office. Tous les présidents qui ont précédé l'honorable M. Marchand n'ont siégé que durant un parlement et cette coutume existe non-seulement à Québec, mais à Ottawa, et aussi, je crois dans toutes les autres assemblées législatives de la Puissance, quoique la coutume contraire soit de règle en Angleterre. Le gouvernement croit cependant devoir faire exception à cette règle, sans vouloir néanmoins créer un précédent. »

Il n'y a pas eu une seule note discordante. L'opposition et la majorité ministérielle ont acclamé le nom de M. Marchand, ce vétéran qui siège sans interruption dans la même chambre, en représentant le même comté, depuis vingt-trois ans.

Le journal *l'Electeur* rend hommage à M. le président en ces termes : — « L'hommage spontané, complet, qu'il a reçu montre qu'il est aussi populaire parmi ses collègues que dans son comté. Ceux qui ne partagent pas ses opinions politiques reconnaissent en lui un parlementaire éclairé, un esprit impartial, délicat, dont les décisions sont toujours accueillies avec respect. De pareils témoignages ne s'adressent qu'aux natures d'élite; sans flatterie, nous pouvons dire que l'honorable M. Marchand en est une dans toute la force du mot. »

On a remarqué que l'hon. M. Mercier, répondant à l'hon. M. Blanchet, a donné à celui-ci le titre de chef de l'opposition, ce qui a provoqué les applaudissements de la gauche qui, dans un caucus spécial, a unanimement choisi M. Blanchet pour son chef.

A un caucus ministériel tenu mardi, MM. Cardin député de Richelieu, et Morin, député de Charlevoix, ont été élus *chips* à l'unanimité.

L'Événement dit :

La nouvelle représentation a un air de jeunesse, de fraîcheur que l'on n'a pas connue dans les parlements précédents.

Les têtes blanches forment l'exception. Ce sont les jeunes qui dominent apportant dans l'arène leurs talents, la fougue de leur âge, leurs ambitions et leurs espérances.

La plupart sont encore inconnus. Une discussion quelconque les mettra en lumière et permettra de juger de la mesure de leurs aptitudes ou de la rectitude de leur esprit.

Le comité du Conseil d'Agriculture visitera mardi prochain, l'école d'agriculture de St-Anne LaPocatière.

L'auditoire, bien que choisi, était assurément trop peu nombreux, mardi soir, à l'université Laval où Mgr Hamel a inauguré la nouvelle série de ses cours publics sur l'éloquence.

Dans cette première conférence, le distingué professeur a repassé à grands traits les sujets qu'il a traités l'an dernier. Puis il est entré dans une étude spéciale des plus intéressantes sur les diverses formes de la figure humaine et sur les modifications constitutionnelles ou acquises de ses diverses parties. Il a montré, à l'aide de dessins explicatifs, les nombreuses variétés que revêtent les parties buccale, genale et frontale de la tête et noté des conclusions qu'on en peut tirer au point de vue du caractère des personnes.

### LES QUINZE PROMESSES DE MARIE

AUX CHRÉTIENS QUI RÉCITENT LE ROSAIRE

(Du Bulletin Salésien)

Voici les promesses faites par Marie elle-même à St-Dominique :

1. Quiconque sera fidèle à me servir par la récitation de mon Rosaire, recevra quelque grâce signalée.

2. Je promets ma protection la plus spéciale et de très grandes grâces à tous ceux qui réciteront dévotement mon Rosaire.

3. Le Rosaire sera une armure très puissante contre l'enfer, il détruira les vices, dissipera le péché, abattra les hérésies.

4. Il fera fleurir les vertus et les bonnes œuvres; il fera obtenir aux âmes les plus abondantes miséricordes de Dieu: il retirera les cœurs des hommes de l'amour du monde et de ses vanités et les élèvera au désir des choses éternelles. Oh! que d'âmes se sanctifieront par ce moyen!

5. L'âme qui se recommande à moi par la récitation du Rosaire, ne périra pas.

6. Quiconque récitera dévotement le Saint Rosaire en s'appliquant à la considération de ses mystères sacrés ne sera pas opprimé par le malheur; Dieu ne le châtiara pas dans sa justice, il ne périra pas de mort imprévue, mais il se convertira s'il est pécheur; s'il est juste, il se maintiendra dans la grâce de Dieu, et deviendra digne de la vie éternelle.

7. Quiconque aura une vraie dévotion pour mon Rosaire, ne mourra pas sans les Sacraments de l'Eglise.

8. Je veux que ceux qui sont fidèles à réciter mon Rosaire aient, durant leur vie

" Ce legs sera remis, par mon notaire universel, au ministre des travaux publics, que je charge de le distribuer de la manière ci-après indiquée, et que j'institue aussi mon exécuteur testamentaire investi de la saisie mobilière, conjointement au ministre de la guerre.

" On fera le calcul de la somme d'années que représentent tous les orphelins réunis pour atteindre l'âge de quinze ans. Les trois cent mille francs divisés par cette somme d'années donneront la valeur d'une part du legs, et on donnera à chacun autant de parts, qu'ils auront d'années à accomplir pour atteindre quinze ans révolus. Ainsi un orphelin dans le cours de sa première année recevra quinze parts, et un dans le cours de sa quinzième année recevra une part.

" Pour éviter des oublis dans la liste des ayants droit, je prie l'exécuteur testamentaire d'obtenir des journaux à cinq centimes, de Paris, l'insertion d'un avis aux intéressés."

Ce legs devra être accepté par le ministre des travaux publics, après décret d'autorisation rendu en conseil d'Etat. Cette acceptation ne paraissant pas douteuse, les intéressés agiront prudemment en faisant parvenir leurs demandes au ministre des travaux publics, par l'entremise du maire de leur résidence et du préfet de leur département.

Voilà un exemple qui devrait être suivi !

## HABITATIONS OUVRIERES

(La Voix de l'Ouvrier, Bruxelles)

L'importance de cette grave question commence à s'imposer à tous les esprits sérieux.

Il y a quelques jours, à Paris, la société française des habitations à bon marché a ouvert un concours ayant pour but l'étude de logements de différents types et de petites maisons salubres à un ou deux étages (rez-de-chaussée et premier étage), et contenant trois ou quatre pièces au plus avec cave et jardin. Maison et jardin devront avoir ensemble une contenance de cent mètres carrés.

Les maisons pourront être isolées ou diversement groupées. Elles sont destinées à être louées (avec ou sans promesse de vente) aux petits employés et aux ouvriers soit mariés, soit célibataires, habitant les communes de Saint-Denis, Aubervilliers et des environs.

Les maisons devront être capables de produire un intérêt annuel se rapprochant de quatre pour cent du capital qui sera engagé dans l'opération (terrain,

centres.

" Je me bornerai donc à vous dire qu'à Montpellier, Vt., où la législature du Vermont siège depuis le premier octobre, j'ai trouvé trois Canadiens qui ont été élus aux dernières élections. Ce sont M. H. S. Daniels, représentant de Stannard, rép.; M. H. S. Fleury, rép., représentant de Isle La Motte; M. Frs. Jubell, dém., représentant de Colchester. Seulement nos trois bonshommes parlent peu ou point le français et sont *méthodistes* ! "

Voilà les funestes résultats de la perte de notre foi.—Le *New-York Canada*.

## PROGRES SOCIAL

Le congrès d'aliénistes qui s'est tenu à Berne au mois d'août dernier a formulé la constatation la plus tristement concluante contre " notre fin de siècle. "

C'est l'extension incessante de la folie. Il n'est que trop facile de s'en rendre compte par la seule statistique de Paris.

Le capitale de la France y tient le sceptre du " royaume des fous ".

Le 1er janvier 1801 la population de Paris fournissait 946 aliénés sur 600,000 habitants. En 1883, sur 2,400,000 on en comptait 8,007, ce qui n'a fait que s'accroître.

Comme le constate la statistique la folie a sextuplé. L'accroissement annuel a été de 95 individus, alors que le chiffre des habitants de Paris triplait à peine.

Le total dans cette période est de 121,348 ; 59,869 hommes, 64,479 femmes.

A quelles professions appartient le plus gros contingent ?

Aux professions manuelles et mécaniques, c'est-à-dire à celles qui sont le plus éprouvées par le surmenage physique de la lutte matérielle pour la subsistance.

C'est le tiers des admissions totales.

Soit 856.

Viennent ensuite : — Les gens à gages, 436 ; les professions industrielles, 317 ; les gens sans métier, 306 ; les rentiers et propriétaires ne donnent qu'un actif de 74 et les agriculteurs de 62.

## NOTES DIVERSES

La première session du nouveau Parlement de Québec s'est ouverte, mardi dernier, 4 novembre. Au moment où le lieutenant-gouverneur faisait son entrée à l'hôtel du Parlement, escorté de la batterie " B " comme garde d'honneur, la musique de la batterie a joué le *God save the Queen* et la division commandée par le capitaine Pelletier a tiré une salve de quinze coups de canon.

La députation, appelée à choisir un nouveau président de l'Assemblée Législative, a unanimement réélu l'honorable F.-G.

répondant à l'hon. M. Blanchet, a donné à celui-ci le titre de chef de l'opposition, ce qui a provoqué les applaudissements de la gauche qui, dans un caucus spécial, a unanimement choisi M. Blanchet pour son chef.

\* \*

A un caucus ministériel tenu mardi, M.M. Cardin député de Richelieu, et Morin, député de Charlevoix, ont été élus *whips* à l'unanimité.

\* \*

L'Evénement dit :

La nouvelle représentation a un air de jeunesse, de fraîcheur que l'on n'a pas connue dans les parlements précédents.

Les têtes blanches forment presque l'exception. Ce sont les jeunes qui dominent apportant dans l'arène leurs talents, la fougue de leur âge, leurs ambitions et leurs espérances.

La plupart sont encore inconnus. Une discussion quelconque les mettra en lumière et permettra de juger de la mesure de leurs aptitudes ou de la rectitude de leur esprit.

\* \*

Le discours du trône est substantiel et expose dans tous ses détails la nécessité d'un emprunt. Il faut rembourser les avances faites pour le règlement de la question des biens des Jésuites, pour les anciens subsides aux chemins de fer, pour la construction des ponts en fer, pour certains travaux de colonisation, pour payer les frais de construction du palais législatif et du palais de justice, à Québec. Il faut encore de l'argent pour la construction d'une prison, et l'agrandissement du palais de justice à Montréal ; pour payer la construction de voûtes à l'épave du feu, et les grosses réparations devenues urgentes dans les palais de justice des districts ruraux ; pour la construction de prisons et de deux nouveaux palais de justice dans les comtés d'Ottawa et de Pontiac ; pour la construction ou l'achat, d'un ou de plusieurs asiles d'aliénés, en temps utile ; pour les nouveaux subsides aux chemins de fer ; pour le maintien des écoles gratuites du soir, établies pour l'instruction des cultivateurs et des ouvriers ; pour donner une augmentation de salaire aux instituteurs ; pour payer les grosses réparations qui se font actuellement, à Montréal, aux écoles normales Jacques-Cartier et McGill ; pour la construction devenue nécessaire, de l'école normale Laval, à Québec ; pour la construction d'un pont, reliant les deux rives du Saint-Laurent, près de Québec ; pour l'empierrement des chemins dans les campagnes ; pour l'abolition des barrières et des taxes de péage sur les ponts ; pour l'établissement d'une école centrale d'agriculture, répondant aux besoins actuels ; etc., etc.

\* \*

Jeudi soir, a eu lieu, à l'Académie de musique, l'ouverture très solennelle des écoles du soir pour les ouvriers de la cité de Québec.

et de très grandes grâces à tous ceux qui réciteront dévotement mon Rosaire.

3. Le Rosaire sera une armure très puissante contre l'enfer, il détruira les vices, dissipera le péché, abattra les hérésies.

4. Il fera refluer les vertus et les bonnes œuvres ; il fera obtenir aux âmes les plus abondantes miséricordes de Dieu : il retirera les cœurs des hommes de l'amour du monde et de ses vanités et les élèvera au désir des choses éternelles. Oh ! que d'âmes se sanctifieront par ce moyen !

5. L'âme qui se recommande à moi par la récitation du Rosaire, ne périra pas.

6. Quiconque récitera dévotement le Saint Rosaire en s'appliquant à la considération de ses mystères sacrés ne sera pas opprimé par le malheur ; Dieu ne le châtiara pas dans sa justice, il ne périra pas de mort imprévue, mais il se convertira s'il est pécheur ; s'il est juste, il se maintiendra dans la grâce de Dieu, et deviendra digne de la vie éternelle.

7. Quiconque aura une vraie dévotion pour mon Rosaire, ne mourra pas sans les Sacrements de l'Eglise.

8. Je veux que ceux qui sont fidèles à réciter mon Rosaire aient durant leur vie et à leur mort la lumière de Dieu et la plénitude de ses grâces ; je veux que pendant leur vie et au moment de leur mort ils soient admis à participer aux mérites des saints dans le paradis.

9. Dans la journée je délivrerai du purgatoire les âmes dévotes à mon Rosaire.

10. Les véritables enfants de mon Rosaire jouiront d'une grande gloire dans le Ciel.

11. Vous obtiendrez tout ce que vous me demanderez par la récitation du Rosaire.

12. Tous ceux qui propageront mon Saint Rosaire seront secourus par moi dans toutes leurs nécessités.

13. J'ai obtenu de mon Divin Fils que tous les confrères du Rosaire puissent avoir pour leurs confrères la cour céleste tout entière, pendant leur vie et à l'heure de la mort.

14. Ceux qui récitent mon Rosaire sont mes fils et les frères de mon Fils unique Jésus-Christ.

15. La dévotion à mon Rosaire est un grand signe de prédestination.

## NOTRE PRIME

A notre extrême regret et par des circonstances absolument incontrôlables, nous ne pouvons livrer actuellement le *Recueil des Recettes* annoncé et promis. La composition typographique en est suspendue forcément, pour un temps indéfini, et pour des causes qui ne dépendent aucunement de notre volonté. Cette contrariété nous affeete beaucoup, car nous savons que *quod promissum, debet* ; elle nous chagrine d'autant plus qu'il ne nous est pas possible d'exposer publiquement les raisons de ce retard, et ainsi de démontrer que nous n'en sommes pas du tout responsables. Néanmoins il

nous faut bien rendre justice à nos abonnés : c'est pourquoi nous ferons adresser directement de Paris, à chacun de ceux qui nous ont payé au moins un an d'abonnement et qui avaient choisi le *Recueil des Recettes* comme prime, une revue scientifique, le *Journal du Ciel*, bulletin de la société d'astronomie, propageant les notions populaires d'astronomie pratique, et mettant l'astronomie à la portée de tous.

Le *Journal du Ciel*, couronné par l'Académie des sciences, est dirigé par M. Joseph Vinot, officier de l'Instruction Publique et lauréat de l'Institut de France.

Tous ceux de nos abonnés qui ont droit au *Recueil des Recettes* recevront ainsi le *Journal du Ciel*, gratuitement, durant 3 mois, à commencer en DÉCEMBRE prochain.

Tous ceux de nos abonnés qui nous ont payé jusqu'à ce jour le prix d'UN AN, et qui ne nous ont pas encore fait connaître un choix de prime, recevront aussi le *Journal du Ciel*, à partir de décembre prochain, durant trois mois.

## DIX-NEUVIÈME

Vous savez, lecteurs, *erreur n'est pas compte*. Notre *metteur en pages* a bien pu oublier de changer le numéro d'ordre de l'Association de la semaine dernière et laisser 17 à la place de 18, mais après tout il n'a toujours pas pu intervertir les lois de la numération. Celle-ci demeure impératrice absolue dans sa sphère, même au beau milieu de l'extrême licence de cette fin de siècle. Une aiguille arrêtée n'empêche pas les heures de marcher, et l'oubli d'un *metteur en pages* n'empêche ni les semaines ni les numéros d'un journal de s'écouler. Le présent numéro de l'Association est le *dis-moi-moi*, n'en déplaise à qui que ce soit, car *erreur n'est pas compte*.

Est-ce que l'Association voudrait imiter ces jolies filles qui comptent dix-sept printemps, jusqu'à l'âge des rides ? Fie donc !

## REVUES ET JOURNAUX

« LE RECUEIL LITTÉRAIRE. » — Cette revue vient d'entrer dans sa troisième année, avec son numéro du 1er novembre. Deux ans accomplis, pour un journal c'est déjà une existence ! Rendu là, il a fait ses dents, son tempérament s'est formé, et il peut se promettre de vivre. M. Victor Goblet, directeur de cette revue, le suit bien aussi lui a-t-il fait une toilette toute neuve, et donné un format agrandi. Nous admirons son orgueil de papa, nous le

à leurs premières armes, portent des noms évoquant une carrière littéraire qui date plusieurs années. Nous est avis que les *jeunes* ne figureront pas avec désavantage à côté de leurs anciens ; nous en voyons parmi eux qui comme M. René-P. Lemay, par exemple, ont des traditions de famille auxquelles, nous le parions, ils sauront faire honneur.

Le *Glaneur* s'annonce comme une tribune où tous les talents littéraires auront accès, (1), ce qui ne veut pas dire, n'est-ce pas, qu'il ouvrira la barrière aux mauvaises productions. Naturellement, ni les *jeunes* ni les *vieux* qui ont dû être jeunes autrefois, ne doivent s'attendre à ce que le *Glaneur* soit tout de suite la perfection du genre. Mais les jeunes rencontreront Horace ou Boileau sur leur chemin, et ils recorrigeront.

Le *Glaneur* se plaint de ce que l'on ferme l'entrée des revues aux *jeunes*, et de ce qu'on les force ainsi à abandonner une carrière qu'on leur fait si ingrate. Aussi se propose-t-il de réagir contre cette injustice. Nous ne le blâmons pas, au contraire ! Nous avons toujours été convaincu que Dieu n'avait pas borné la répartition des capacités littéraires à ces cercles rétrécis d'admiration mutuelle qui deviennent si facilement des ronds d'exclusivisme universel, et dont le programme est tout contenu dans ce mot : *Passe-moi la montarde, je te passerai le sien*. Aussi, dès le début de l'Association, nous avons fait appel à toutes les plumes de bonne volonté. Notre voix a retenti dans le désert ! Nous devons néanmoins rendre hommage à la bonne volonté de M. l'abbé Baillaingé, et aussi à celle de JUSTIN ! Où étaient-ils donc les *jeunes*, lorsque nous avons formulé notre appel ? Mais nous oublions que le *Recueil Littéraire* les avait déjà enrégimentés, et en formaient plusieurs pour le détachement que le *Glaneur* va désormais conduire.

Le premier numéro du *Glaneur* est pas trop mal fait. Nous y avons particulièrement noté l'article par lequel M. J.-B. Caouette, demande qu'on érige une statue à Samuel de Champlain, et la courte mais substantielle étude intitulée *Notre avenir*, au cours de laquelle M. Pierre Bédard expose la nature des devoirs qui incombent à notre nationalité en présence des orages de l'avenir. « Notre passé, » — dit-il, — « par le fait même qu'il nous présente des traits nombreux d'héroïsme, nous assure un avenir des plus brillants. Nous avons été grands dans cette lutte mémorable que nous avons soutenue contre les prétendus conquérants de 1760 pour la conservation de notre langue, de nos institutions et de notre foi, mais ce n'est pas une raison, parce que nous avons vaincu, que nous nous reposions avec insouciance sur nos lauriers. Prenons garde, l'ennemi est à nos portes ! »

M. Pierre Bédard termine son étude par cette conclusion : « Les bonnes meurs, le

## FEUILLETON

# DEUX ENFANTS D'OUVRIERS

(suite)

VII

En effet, le lendemain, à peine se donnaient-on le temps de dîner, tellement les sœurs étaient impatientes. On se dirigea en causant gaiement de ce qu'on allait voir du côté de Saint-Bavon. Quand on fut arrivé dans la rue de la Croix, on s'arrêta devant la maison pour contempler la façade. Il y avait un petit balcon où des fleurs de différentes couleurs s'entrelevaient en guirlandes. Il y avait aussi des fleurs devant les fenêtres, ce qui fit faire à la mère Damhout la remarque qu'elle avait toujours eu une sorte de prédilection pour ces clochettes d'un rouge de corail.

Lorsque la porte fut ouverte, Bavon dit à ses sœurs, qui voulaient ouvrir tout de suite les portes des chambres :

— Non, non, pas ainsi ! le plus beau pour la fin, sinon nous n'aurions pas grand plaisir de notre visite. Allons d'abord au jardin ; notre mère aime tant les fleurs !

— Et moi donc ! interrompit Adrien Damhout ; lorsque j'étais plus jeune, mes parents demeuraient à Ludeberg. Nous avions un petit jardin pour lequel j'oubliais le boire et le manger. Pendant toute l'après-midi, le dimanche, j'étais à l'œuvre et j'avais les plus belles giroflées et les plus beaux œillets de tout le voisinage.

Ils entrèrent dans le jardin : il n'était pas très étendu, mais les sentiers y serpentaient gracieusement ; le soleil versait ses rayons caressants sur une partie du sol, et il y avait une telle abondance de fleurs, que les petites filles s'élançèrent en avant, les mains étendues, et se mirent à crier :

— Ah ! qu'il fait beau et frais ici, et quelle bonne odeur !

Bavon, plus calme en apparence, se promenait avec ses parents dans les sentiers, leur montrait les fleurs, cueillait pour eux celles qui répandaient le meilleur parfum, et les conduisait ainsi sous un berceau de verdure, où ils s'assirent en riant pour jouir un moment à leur aise de la vue du jardin.

Là, il y avait sur la table un pot de porcelaine avec du tabac, et à côté quatre ou cinq longues pipes hollandaises.

— Tieu ! murmura Adrien étonné, je savais que M. Raemdonck fume quelquefois du cigare ; mais il est vrai que, comme on le dit, beaucoup de messieurs fument la

de grès, qui contenait assurément une provision de beurre.

Cela fit dire aux Damhout que M. Raemdonck n'avait rien oublié, et que son neveu trouverait tout prêt, absolument comme s'il avait lui-même occupé la maison depuis longtemps.

Au grenier, sur des cordes à sécher, on avait étendu quelques filets de pêche de formes diverses, tout neufs et fabriqués avec beaucoup de soin. Le père Damhout, qui était connaisseur, les prit en main, essaya la solidité du fil et murmura en lui-même.

— Heureuses gens, ils ont tout ce que leur cœur peut désirer !

— Maintenant, au salon, à la plus belle chambre ! cria Bavon. Là, vous verrez des choses autrement belles ; et nous allons y boire, à la santé de M. Raemdonck, l'excellente bouteille de vin qu'il a donnée pour nous.

Lorsque Bavon ouvrit le salon en question, tous poussèrent un cri d'admiration. Tous les meubles étaient en bois de mahoni massif ; les gravures dans des cadres dorés, suspendus aux murs ; un moelleux tapis à fleurs rouges sur le parquet ; une pendule dorée et des candélabres assortis sur les cheminées ; des chaises rembourrées et des fauteuils à dossier qui tendaient leurs bras capotés et semblaient dire : « Je suis si commode, venez, reposez-vous sur moi. » C'est ce que firent les petites filles d'abord et les parents ensuite ; mais Bavon prit sa mère par le bras et lui montra une petite table dont la tablette pouvait se lever. Sous cette tablette, dans un petit coffre, on voyait briller une quantité d'objets en acier destinés à la couture et à la broderie, qui éblouirent les yeux de madame Damhout et de ses petites filles.

— Maintenant, le verre de vin à la santé de... de... nous allons voir... A table !

Il ouvrit une armoire, y prit une bouteille et des verres et versa le vin. Chacun voulut saisir son verre pour boire en l'honneur de M. Raemdonck ; mais Bavon le retint.

— Attendez un moment, dit-il, il y a aussi quelque chose à manger. Voilà un gâteau d'amandes que M. Raemdonck n'a pas donné, et ce n'est pas non plus à sa santé que nous allons boire d'abord...

— Qu'est-ce que cela ? s'écria Amélie, la fille aînée ; ces lettres en sucre sur le gâteau ! Sais-tu, mère, ce qu'on y lit ?

— Ah ! ah ! vive Christine, notre bonne mère ! s'écria Bavon en levant son verre. C'est aujourd'hui sa fête ! Puisse-t-elle vivre longtemps, longtemps !

Et tous les autres répétèrent en chœur : — Puisse-t-elle vivre longtemps, longtemps !

— Quelle singulière idée de Bavon de te fêter dans cette maison, s'écria Emilie. C'est bien drôle !

— Et maintenant, mère, dit le jeune

l'homme de cette fin de siècle. Une agilité arrêtée n'empêche pas les heures de marcher, et l'oubli d'un metteur en pages n'empêche ni les semaines ni les numéros d'un journal de s'écouler. Le présent numéro de l'Association est le *Le-neuvième*, n'en déplaise à qui que ce soit, car *erreur n'est pas compte*.

Est-ce que l'Association voudrait imiter ces jolies filles qui comptent dix-sept printemps, jusqu'à l'âge des rides ? Fi donc !

## REVUES ET JOURNAUX

“ LE RECUEIL LITTÉRAIRE. ” — Cette revue vient d'entrer dans sa troisième année, avec son numéro du 1er novembre. Deux ans accomplis, pour un journal c'est déjà une existence ! Rendu là, il a fait ses dents, son tempérament s'est formé, et il peut se promettre de vivre. M. Victor Grenier, directeur de cette revue, le sait bien : aussi lui a-t-il fait une toilette toute neuve, et donné un format agrandi. Nous admirons son orgueil de papa, nous le félicitons, nous lui souhaitons de tout cœur que sa fille continue à croître en . . . . . âge, sans qu'elle cesse jamais de grandir en force, en sagesse, en grâces, et de voir ses courtisans se multiplier toujours en costume d'abonnés à galants écus.

Le programme annoncé sur la couverture du *Recueil Littéraire* comprend *littérature canadienne et étrangère, romans, contes, nouvelles, poésies, voyages, sciences*, et deux *costers* indiquent qu'il y a encore de la marge pour autre chose. C'est bien : il faut un champ sans bornes à cette exubérante nature des *jeunes* auxquels le *Recueil Littéraire* ouvre ses colonnes. A cet âge, l'on ne doute de rien et l'on a raison : si la prose semble aller d'un train trop lourd, l'on se suspend aux ailes d'une muse ailée, et l'on monte où l'on peut unir ses chants aux harmonies des cieux.

L'esprit est comme le corps, il a ses fatigues et ne peut pas toujours s'appliquer à des études trop ardues. Il a besoin de délassements : les meilleurs sont ceux qui instruisent en le récréant et le récréent en le fortifiant, et c'est de ces bons délassements là que nous invitons le *Recueil Littéraire* à donner toujours à son public.

Prix d'abonnement : 50 sous par an. Bureau : 3207 rue Notre-Dame, (Ste-Cunégonde,) à Montréal.

“ LE GLANEUR. ” — Voici une nouvelle revue mensuelle, pleine de vie, toute grosse d'espérances, bien qu'elle naisse avec le mois des morts. Elle est présentée au public par plusieurs collaborateurs, dont quelques uns comme MM. Rodolphe Brunet, E.-Z. Massicotte, Pierre-Georges Roy, Pierre Bédard ont déjà fait leur marque dans le *Recueil Littéraire* que nous mentionnons plus haut ; dont d'autres comme M. Benjamin Sulte, qui a depuis longtemps sa place au premier rang des écrivains canadiens, et MM. Chs.-M. Ducharme, J.-B. Caouette, C.-A. Gauvreau, qui n'en sont plus

les *jeunes*, lorsque nous avons formulé notre appel ? Mais nous oublions que le *Recueil Littéraire* les avait déjà enrégimentés, et en formait plusieurs pour le détachement que le *Glaneur* va désormais conduire.

Le premier numéro du *Glaneur* est pas trop mal fait. Nous y avons particulièrement noté l'article par lequel M. J.-B. Caouette, demande qu'on érige une statue à Samuel de Champlain, et la courte mais substantielle étude intitulée *Notre avenir*, au cours de laquelle M. Pierre Bédard expose la nature des devoirs qui incombent à notre nationalité en présence des orages de l'avenir. “ Notre passé, ” — dit-il, — “ par le fait même qu'il nous présente des traits nombreux d'héroïsme, nous assure un avenir des plus brillants. Nous avons été grands dans cette lutte mémorable que nous avons soutenue contre les prétendus conquérants de 1760 pour la conservation de notre langue, de nos institutions et de notre foi, mais ce n'est pas une raison, parce que nous avons vaincu, que nous nous reposions avec insouciance sur nos lauriers. Prenons garde, l'ennemi est à nos portes ! ”

M. Pierre Bédard termine son étude par cette conclusion : — “ Les bonnes mœurs, le respect des lois civiles et religieuses, l'avenir de la patrie, telles sont les vertus qui nous conduiront à un avenir brillant et glorieux. ” — C'est absolument la même conclusion, faite en des termes différents mais exprimant le même sens, qui découlait des articles produits par les premiers essais de notre plume, en 1871. Nous aimons à signaler cette parenté de sentiments, qui révèle toujours une parité d'études et d'éducation.

Le *Glaneur* est imprimé à Lévis. Il paraîtra tous les mois par fascicules de trente-deux pages formant à la fin de l'année un volume de près de quatre cents pages de littérature CANADIENNE. Prix d'abonnement : \$1 par an.

## PRIME DE L'ASSOCIATION

EN FAVEUR DE L'INSTRUCTION

Chacun de nos ABONNÉS est prié de DÉCOUTER le présent avis, et de le remettre à un établissement d'instruction de son choix. Il le prévient qu'avec l'un de ces avis, découpé de l'Association, cet établissement peut demander à M. Joseph Vinot, officier de l'Instruction publique, Cour de Rohan, à Paris, de lui adresser gratuitement, pendant quelque temps, le *Journal du Ciel*, grand ouvrage d'astronomie élémentaire.

Danhout ; lorsque j'étais plus jeune, mes parents demeuraient à Ludeberg. Nous avions un petit jardin pour lequel j'oubliais le boire et le manger. Pendant toute l'après-midi, le dimanche, j'étais à l'œuvre et j'avais les plus belles giroflées et les plus beaux œillets de tout le voisinage.

Ils entrèrent dans le jardin : il n'était pas très étendu, mais les sentiers y serpentaient gracieusement ; le soleil versait ses rayons caressants sur une partie du sol, et il y avait une telle abondance de fleurs, que les petites filles s'élançèrent en avant, les mains étendues, et se mirent à crier :

— Ah ! qu'il fait beau et frais ici, et quelle bonne odeur !

Bavon, plus calme en apparence, se promenait avec ses parents dans les sentiers, leur montrait les fleurs, cueillait pour eux celles qui répandaient le meilleur parfum, et les conduisit ainsi sous un berceau de verdure, où ils s'assirent en riant pour jouir un moment à leur aise de la vue du jardin.

Là, il y avait sur la table un pot de porcelaine avec du tabac, et à côté quatre ou cinq longues pipes hollandaises.

— Tiens ! murmura Adrien étonné, je savais que M. Raemdonck fume quelquefois un cigare ; mais il est vrai que, comme on le dit, beaucoup de messieurs fument la pipe chez eux.

Vous ne comprenez pas, père, remarqua Bavon : M. Raemdonck a fait mettre là le tabac et les pipes pour que vous puissiez y fumer à votre gré.

Impossible, Bavon.

Il me l'a dit lui-même, père. Vous devez fumer pour lui faire plaisir.

— Quelle bonté ! Alors, je me risque ; car le tabac paraît très bon. Deux ou trois bouffées . . . rien que pour concenter notre généreux maître.

Il alluma sa pipe, fit monter la fumée en petits nuages jusqu'à la verdure de la voûte et dit alors en souriant, et d'un air joyeux :

— Excellent tabac ! Que les gens riches sont heureux ! Tenez, comme cela, sur ce banc, le visage tourné vers ce beau jardin et la pipe à la bouche, je voudrais passer ma vie.

— Vous vous trompez, cher père, repartit Bavon. Il y a encore quelque chose que vous feriez.

Où, aller à la pêche, n'est-ce pas ? J'aime beaucoup cela, en effet ; cela me servirait à varier un peu mes amusements.

Pendant ce temps, les petites filles se plaisaient à comparer les fleurs entre elles, et discutaient sur leur beauté et leur parfum.

Le père Danhout déposa sa pipe en disant qu'il la reprendrait plus tard ; car sa femme était impatiente de visiter la maison.

Bavon les conduisit d'abord dans une couple de chambres qui étaient très bien ornées, mais qui n'offraient rien de particulier. Dans la cuisine, la femme Danhout admira le beau fourneau luisant et les chaudrons étincelants, les pots et les poêles à frêre, qui s'élevaient le long des murs.

Dans la cave, il y avait un tonneau de bière sur son chantier ; un bac maçonné contenait un certain nombre de bouteilles de vin, et il s'y trouvait même un grand pot

destinés à la couture et à la broderie, qui éblouirent les yeux de madame Danhout et de ses petites filles.

— Maintenant, le verre de vin à la santé de . . . de . . . nous allons voir . . . . . A table !

Il ouvrit une armoire, y prit une bouteille et des verres et versa le vin. Chacun voulut saisir son verre pour boire en l'honneur de M. Raemdonck ; mais Bavon le retint.

— Attendez un moment, dit-il, il y a aussi quelque chose à manger. Voilà un gâteau d'amandes que M. Raemdonck n'a pas donné, et ce n'est pas non plus à sa santé que nous allons boire d'abord . . .

— Qu'est-ce que cela ? s'écria Amélie, la fille aînée ; ces lettres en sucre sur le gâteau ! Sais-tu, mère, ce qu'on y lit ?

— Ah ! ah ! vive Christine, notre bonne mère ! s'écria Bavon en levant son verre. C'est aujourd'hui sa fête ! Puisse-t-elle vivre longtemps, longtemps !

Et tous les autres répétèrent en chœur : — Puisse-t-elle vivre longtemps, longtemps !

— Quelle singulière idée de Bavon de te fêter dans cette maison, s'écria Emilie. C'est bien drôle !

— Et maintenant, mère, dit le jeune homme d'un ton solennel et les yeux pleins de larmes d'attendrissement, maintenant, celui qui te doit tout, son instruction, son bonheur, son avenir, va te faire un cadeau, auquel il a rêvé depuis son enfance, à toi et au pauvre ouvrier de fabrique, qui a souffert et qui s'est épuisé pour son fils ! Tu as vu cette maison, ce jardin, ces fleurs, ces filets ? Tout cela t'appartient. J'ai loué la maison, j'ai acheté les meubles. Tu demeureras ici ; mon père ne travaillera plus ; il fumera sa pipe, soignera les fleurs et ira pêcher. Nous sommes riches, je suis premier commis, je gagne quatre mille francs ! Dieu soit béni de m'avoir permis de récompenser ton amour. Père, mère, mettez-vous à votre aise, vous êtes chez vous !

Madame Danhout était si profondément touchée, qu'elle s'appuya sur la table pour ne pas tomber ; mais elle se releva, sauta au cou de son fils et le pressa sur son cœur maternel avec une tendresse fiévreuse. Danhout, muet de stupeur, versait des larmes de joie ; les petites filles sautaient des mains et dansaient avec ivresse.

(à suivre)

## EXCELLENTES LUNETTES D'APPROCHE

Utilisables pour l'Astronomie

Fort grossissement. — Complètes avec pied

PRIX NOUVEAU : 40 Fr. plus le port de 3 kilogrammes

S'adresser au *Journal du Ciel*, Cour de Rohan

PARIS

# NEW-YORK LIFE

Cie. d'Assurance sur la Vie

Capitaux placés — \$105,000,000.00

Actif en Canada — \$ 2,011,235.98

Revenu total . . . . . \$ 29,163,266.24

Payé aux porteurs de polices et à leurs ayants-droit . . . . . 129,344,058.87

Nouvelles Assurances souscrites . . . . . 151,119,088.00

Assurances en vigueur . . . . . 495,601,970.00

MICHAUD, HUDON & DALY,  
Agents généraux pour le département français.

BUREAU PRINCIPAL :  
Bâtisse "NEW YORK LIFE,"  
MONTREAL  
DAVID BURKE,

Directeur général pour le Canada.

N. B.—Des personnes de tact et d'énergie peuvent se créer une position lucrative, comme agents, en s'adressant à MM MICHAUD, HUDON & DALY

5 juillet 1890—1a

## HOTEL ST-LOUIS

(CI-DEVANT OCCUPÉ PAR M. JOSEPH RIENDEAU)

64 RUE ST-GABRIEL 64

## MONTREAL

Cet hôtel vient d'être ouvert par MM. JOHN JOHNSON & CIE, déjà si avantageusement connus. M. J. Johnson a fait précédemment sa marque à Ottawa, où il a tenu un hôtel qui figurait au premier rang parmi les établissements de ce genre.

La table est des mieux servies. Primeurs de toutes les saisons.

Chambres spacieuses, magnifiquement meublées à neuf, et dans lesquelles les voyageurs et les touristes jouissent de tout le confort désirable.

Le personnel est au grand complet et se distingue par une attention et une politesse tout à fait remarquables.

Vins,

Liqueurs,

Cigares,

Etc. Etc. Etc.



### La Chevelure, c'est la Santé!

Le REGENERATEUR CAPILLAIRE AUDETTE nettoie la Tête et fait disparaître les PELLICULES. Il empêche la chute des cheveux et en active la croissance.

LE REGENERATEUR CAPILLAIRE AUDETTE est une lotion douce et rafraîchissante, sans égale comme pommade et convenant particulièrement aux enfants.

LE REGENERATEUR CAPILLAIRE AUDETTE n'est pas une teinture, c'est un stimulant et un tonique. Cette préparation est de plus exempte de tout produit chimique dangereux ainsi que l'atteste un grand nombre de témoignages des meilleures autorités médicales. Chez tous les pharmaciens, 50 cts. la bouteille.

S. LACHANCE, seul propriétaire,  
1538 ET 1540 RUE STE-CATHERINE, MONTREAL.

## LA NEW YORK

ACTIF total au Canada, \$ 2,011,235.98

Y compris le dépôt au gouvernement, de . . . . . 1,064,681.45

Montant d'assurances en force au Canada . . . . . 14,320,863.00

BONS AGENTS demandés pour la cité et le district de Québec.

S'adresser au soussigné :

DAVID SMITH,

Agent général,

Rue St-Pierre, Québec

5 juillet 1890. 1a

## SAISON DE 1890

### M. N. VENIER NICOL

a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il continuera comme par le passé à teindre et réparer toutes sortes de Pelletteries qu'on voudra bien lui confier, toujours à la satisfaction des clients.

POUR UN MOIS

UNE

Grande Réduction est faite

AU

GRAND ENTREPOT

DE

Vaisselle, Verreries,  
Lampes, etc.

DE

M. LOUIS BRUNEAU,  
RUE ST-JOSEPH.

Québec, 12 juillet. 1a.

## HOTEL RIENDEAU,

CI-DEVANT

Hôtel St-Nicolas

58-60 Place Jacq-Cartier,  
MONTREAL

Situation des plus centrales.

Chambres spacieuses, meublées à neuf. Menus variés et excellents.

Primeurs de toutes les saisons.

Vins, Liqueurs et Cigares  
de premier choix.

Telephone—Bell 1603. Federal, 738

JOS. RIENDEAU, Prop

5 juillet 1890—1a

## FRANK PENNEE

119 RUE ST-PIERRE

Agent et Inspecteur,

pour Québec et le District de

Québec, de la

Canada Life Assurance Company

## LE "SUN"

Compagnie d'Assurance sur la Vie,  
du Canada

BUREAU PRINCIPAL

164 Rue St Jacques, Montréal.

M. LOUIS TESSIER,

GÉRANT A QUÉBEC.

67 RUE ST-PIERRE, QUÉBEC.

— : 000 : —

Le "SUN" est la seule Compagnie qui émet des polices absolument **sans conditions**. Elle paie les réclamations promptement **sans attendre 60 ou 90 jours**.

Aucune personne ne doit s'assurer à une Compagnie qui émet une police remplie de conditions et restrictions.

Toute personne doit lire sa police attentivement avant de l'accepter et de payer la prime, car dans quelques cas **déception est pratiquée**.

Assurez-vous au "SUN," car cette Compagnie vous émanera une police dans laquelle **il n'y aura aucune restriction vexatoire** en cas de SUICIDE, EMEUTE, GUERRE, DUEL, FELONIE, VOYAGE, CHANGEMENT D'OCCUPATION et TRANSPORT DE POLICE, comme il s'en trouve dans les polices des autres Compagnies.

Le "SUN" a réalisé par ses Prêts et Placements depuis trois ans un intérêt d'une moyenne de **sept pour cent (7%)** étant le **taux le plus élevé** acquis par les Compagnies d'Assurance sur la Vie faisant affaires au Canada.

ROBERTSON MACAULAY, Ecr.

Président et Directeur-Gérant.

12 juillet 1890

## Liverpool & London & Globe

CONTRE

LE FEU ET SUR LA VIE

Bureau principal pour le Canada, Montréal

Hon. Henry Starnes, President.

G. E. C. Smith, Principal

(C'EST-DEVANT OCCUPE PAR M. JOSEPH RIENDEAU)

64 RUE ST-GABRIEL 64

# MONTREAL

Cet hôtel vient d'être ouvert par MM. JOHN JOHNSON & CIE, déjà si avantageusement connus. M. J. Johnson a fait précédemment sa marque à Ottawa, où il a tenu un hôtel qui figurait au premier rang parmi les établissements de ce genre.

La table est des mieux servies. Primeurs de toutes les saisons.

Chambres spacieuses, magnifiquement meublées à neuf, et dans lesquelles les voyageurs et les touristes jouissent de tout le confort désirable.

Le personnel est au grand complet et se distingue par une attention et une politesse tout à fait remarquables.

Vins,  
Liqueurs,  
Cigares,  
Etc., Etc., Etc.,  
Tous de premier choix.

PLACE DES PLUS CENTRALES

J. JOHNSON & CIE,

64, Rue Saint-Gabriel, Montréal.

6 sept.—1 a.

## AUX MEMBRES DU CLERGE

EN RÉCEPTION :

100 Quarts Colli  
100 Octaves Colli  
50 Quarts Vin Cettes  
50 Quarts Taragona blanc.

Ces vins sont analysés par des experts et recommandés pour la messe

—AUSSI—

A Notre Ferme modèle du

Château--Richer,

150 canards Pékin, pour la reproduction.

Prix :—\$ 5.00 pour 3 canards  
9.00 " 6 "  
16.00 " 12 "

### A. TOUSSAINT,

Marchand en gros de Vins et Liqueurs  
ENTREPOT :—27 Rue Notre-Dame  
Basse-Ville, Québec.

12 juillet 1890.

Y compris le dépôt au  
gouvernement, de . . . . 1,064,681.45  
Montant d'assurances en  
force au Canada . . . . 14,320,863.00

BONS AGENTS demandés pour la  
cité et le district de Québec.

S'adresser au soussigné :

**DAVID SMITH,**

Agent général,  
Rue St-Pierre, Québec

5 juillet 1890. 1a

## SAISON DE 1890

**M. N. VENIER NICOL**

a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il continuera comme par le passé à teindre et réparer toutes sortes de Pelleteries qu'on voudra bien lui confier, toujours à la satisfaction des plus exigeants. N'attendez pas la neige et le froid.

—AUSSI—

Les Dames trouveront à faire tailler et ajuster par une personne compétente les Manteaux et Gilets en Seallette et de manière à ne pas laisser voir les coutures.

**N. VENIER NICOL,**

Manchonnier et Chapelier,

285-287 Rue ST-Joseph,

SAINT-ROCH, QUÉBEC.

20 sept.—3m.

## UNITED STATES LIFE

Organisée en 1850

Bureau principal à NEW YORK

BILAN DE 1889 — Augmentation d'actif, augmentation de surplus, augmentation de polices émises et d'affaires faites, augmentation d'assurances en force.

Cette compagnie, a part plusieurs systèmes très avantageux, présente aussi un plan d'assurance de vie à très bon marché, garanti par une police des plus libérales.

Bonnes offres a de bons agents.

S'adresser a

**B.-V. BERNIER,**

Agent général,

133 rue ST-PIERRE, Basse-Ville, Québec

Chambres spacienses, meublées à neuf. Menus variés et excellents.

Primeurs de toutes les saisons.

Vins, Liqueurs et Cigares  
de premier choix.

Telephone—Bell 1603. Federal, 738

**JOS. RIENDEAU, Prop**

5 juillet 1890—1a

## FRANK PENNEE

119 RUE ST-PIERRE

Agent et Inspecteur,

pour Québec et le District de

Québec, de la

Canada Life Assurance Company

ET DE LA

Manufacturers' Accident Insurance Co

5 juillet 1890 1 an.

## ASSURANCE

### ROYALE CANADIENNE

FEU ET MVRINE

**THOMAS ROY, Gérant**

Branche de Québec, Bureau :

119 RUE ST-PIERRE

BASSE-VILLE, QUEBEC.

5 juillet 1890—1a



### STATUTS DU CANADA

ET

### Publications Officielles

Les Statuts et quelques unes des Publications du Gouvernement du Canada sont en vente au bureau de la Librairie du Gouvernement, rue St-Patrice, Ottawa. Aussi les Actes séparés. Statuts Révisés : prix pour 2 Vols, 5.00, et pour le volume supplémentaire, \$2.50. Liste des Prix envoyée sur application.

**B. CHAMBERLIN**

Imprimeur de la Reine et  
Directeur de la Librairie.

Département de la Librairie  
et des Impressions Publiques.

Ottawa, 17 sept. 1890.  
20 sept.—13f.

PATTON et TRANSPORT DE POLICE, comme il s'en trouve dans les polices des autres Compagnies.

Le "SUN" a réalisé par ses Prêts et Placements depuis trois ans un intérêt d'une moyenne de sept pour cent (7%) étant le taux le plus élevé acquis par les Compagnies d'Assurance sur la Vie faisant affaires au Canada.

**ROBERTSON MACAULAY, Ecr.**

Président et Directeur-Gérant.

12 juillet 1890

## Liverpool & London & Globe

CONTRE

LE FEU ET SUR LA VIE

Bureau principal pour le Canada, Montréal

Hon. Henry Starnes, President.

G. F. C. Smith, Principal Agent.

Bureau de Québec, - 75 rue Dalhousie

FONDS INVESTIS . . . . \$40,500,000

AU CANADA SEULEMENT . . . . 900,000

Cette compagnie prend des risques dans toutes les parties de la ville et des campagnes. Des Polices pour trois ans sont émises au taux de deux primes annuelles.

**WM. M. MACPHERSON,**

75, rue Dalhousie,  
Québec.

5 juillet 1890. 1a

CIGARES ET BOISSONS  
DE PREMIER CHOIX

REPAS A TOUTE HEURE.

# HOTEL

— DU —

## CLUB DE CHASSE ET DE PECHE

— DU —

## CHENAL DU MOINE

64, place Jacques-Cartier,

Montréal.

Felix LATRAVERSE

Propriétaire.

A deux pas du débarcadère des bateaux à vapeur.

Montréal, 5 juillet 1a